

**Rapport de la commission du Conseil communal d'Yverdon-les-Bains  
chargée de l'examen du préavis PR16.36PR**

**concernant**

**la demande d'un crédit d'investissement de CHF 930'000.- pour financer la part  
communale des travaux relatifs aux mesures de protection contre les crues et de la  
renaturation de la Thielle**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission a siégé le 23 janvier 2017.

Elle était composée de Mesdames et Messieurs Marie-Christine BERNEY, Catherine CHEVALLEY, Marceline MILLIoud, Denis GONIN, Nuri HAJDARI, Jacques LEVAILLANT et du soussigné, désigné rapporteur.

La délégation municipale était composée de Monsieur Marc-André BURKHARD, Municipal et de Monsieur Sandro ROSSELET, Directeur du Service des Travaux et de l'Environnement.

La délégation municipale était complétée par Monsieur Philippe HOHL, Chef de la division Ressources en eau et économie hydraulique (EAU) ainsi que Monsieur Stéphane BOVIER, Ingénieur HES / EPFL Chef de projet.

Ils ont répondu d'une façon très claire et précise aux diverses questions de la commission et nous les remercions pour cela.

Ce préavis vise plusieurs objectifs :

1. Assainir la Plaine de l'Orbe.
2. Résoudre la problématique des débordements des cours d'eau.
3. Gestion intégrée prenant en compte les besoins de tous les acteurs.

Deux variantes étaient proposées pour répondre aux objectifs de ce préavis : une variante minimaliste répondant strictement aux objectifs de sécurité ; une deuxième alliant sécurité et répondant aussi à des objectifs environnementaux (Renaturation). C'est cette dernière qui a été retenue.

Le projet consiste en :

- Un rehaussement des digues en rives droite et gauche de la Thielle.
- Un étanchement linéaire par palplanches des digues pour éviter l'exfiltration de la Thielle lors des crues.
- La création de trois zones de déversoirs latéraux pour gérer le risque résiduel au-dessus de Q100.

## Elargissement de l'espace cours d'eau

Il est prévu l'aménagement de l'espace cours d'eau :

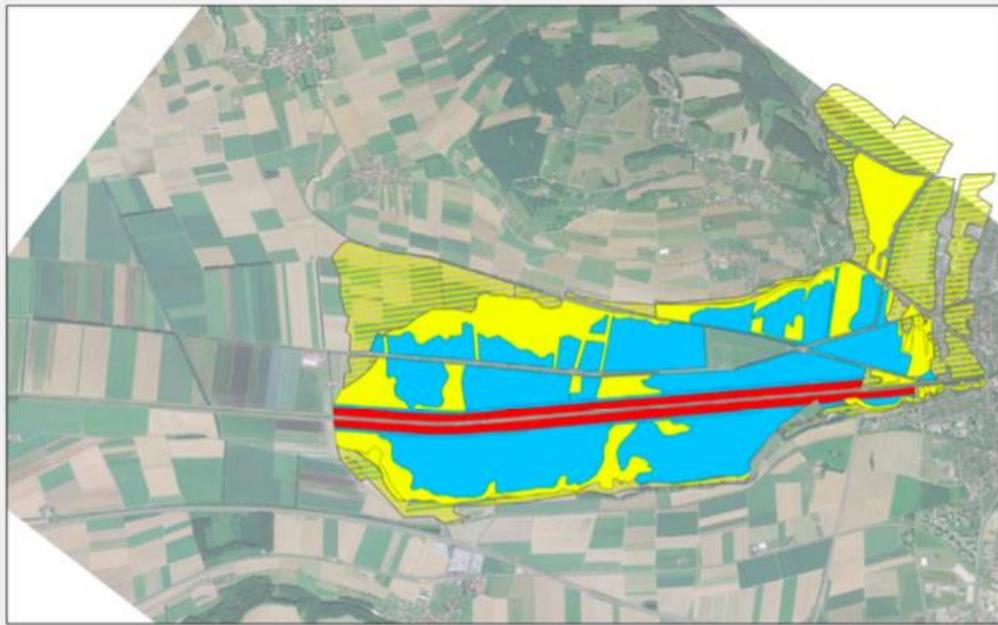
- Ilots, mouilles, gouilles, bras morts, etc.
- Création de plans d'eau temporaires et permanents.
- Végétation riveraine diversifiée et cordon boisé.

## Assurer la sécurité des citoyens yverdonnois

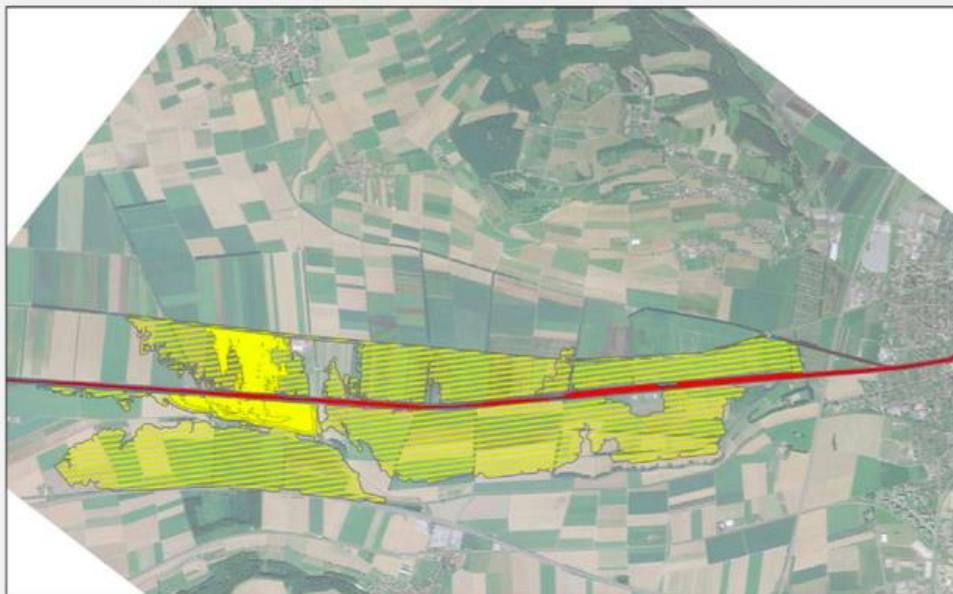
Ce projet réduit considérablement les risques dus aux crues pour la population yverdonnoise.

## Situation Yverdon et zones touchées - carte des dangers

Carte de danger actuel de la Thielle , dossier de mise à l'enquête septembre 2015



Carte de danger de la Thielle après projet, inondation statique, rupture de digue par surverse en cas de crue extrême à l'amont



## **Agriculture et écologie main dans la main**

Malgré une diminution des terrains mis à leur disposition, il est à relever que ce projet répond aux besoins des agriculteurs, le rendement des terres étant amélioré par la maîtrise des inondations pendant la période de culture. Les travaux envisagés répondent également à un objectif écologique, ces terrains agricoles devenant « noyables » sur une épaisseur de quelques centimètres deux fois par an au moment des migrations, permettant ainsi une escale pour les limicoles.

## **Financement public et privé**

Au niveau du financement notre commune participera au maximum à 5% du montant total du projet à savoir CHF 930'000. Le reste sera financé conjointement par le Canton et la Confédération. Le projet « limicoles » étant lui financé par des fonds privés.

## **Conclusions :**

La commission relève que ce projet est nécessaire pour sécuriser la ville, que la renaturation des cours d'eau est à l'ordre du jour, que le financement de ce projet à hauteur de 5% est une chance pour notre commune. Ce préavis présente en outre l'avantage d'une harmonisation entre la nature, l'homme et le paysage, et répond aussi à un objectif économique pour les agriculteurs. C'est pour cela que la commission à l'unanimité de ses membres, vous propose d'accepter le préavis tel que proposé par la municipalité.

Pour la commission, Roland Villard



Yverdon-les-Bains, le 14 février 2017